

# Déclaration de conformité CE

DELTA PLUS GROUP déclare l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

**FENNEC2S1P** - FENNEC II S1P SRC (*FENNEC 2 S1P code FEN2PGR (36133)*)

**Désignation :**

CHAUSSURES BASSES TYPE TENNIS - S1P SRC

**Tailles :**

36 - 37 - 38 - 39 - 40 - 41 - 42 - 43 - 44 - 45 - 46 - 47

**Coloris :**

Gris



**Descriptif :**

Chaussure Série Classic Industry type tennis.

Semelle anti-perforation et embout de protection résistant aux chocs et à l'écrasement (200J). Talon absorbeur d'énergie.

Semelage résistant aux hydrocarbures.

Protecteur antistatique.

Semelle résistante aux glissades sur sols industriels lisses et gras.

Conforme aux exigences de la directive européenne 89/686, notamment en terme d'ergonomie, d'innocuité, de confort, de solidité et de souplesse et aux normes européennes EN ISO 20344:2004 / A1:2007 et EN ISO 20345:2004 / A1:2007 S1P\* SRC (Résistance à la glisse sur Sol Céramique et Acier, pour tous types de sols durs pour des usages polyvalents en intérieurs ou extérieurs).

Est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type : N° 0075/022/161/11/07/0407 EXT 11/09/08 , délivrée par le laboratoire C.T.C. (0075) , Parc TONY GARNIER 4, rue HERMANN-FRENKEL - 69367 LYON Cedex 07 - FRANCE.



Fait à APT, le : 07/10/2009

Alexandre DESROCHES  
Delta Plus Group

